



Objet : Reprise du fond de commerce ALPHIS-ERE par la SA SMEE

Madame, Monsieur,

Par jugement en date du 20 mai 2008, le Tribunal de Commerce GRENOBLE a prononcé la liquidation judiciaire de la :

SA ALPHIS-ERE - Chemin des Clos - 38240 MEYLAN

Par ordonnance du 4 juin 2008 ce même tribunal a accepté l'offre de reprise du fond de commerce par la :

SA SMEE - ZI des Blanchisseries 38500 VOIRON

Cette reprise d'activité de la société ALPHIS-ERE (anciennement TELEPH) porte sur l'étude, l'industrialisation, le câblage filaire, traditionnel et CMS de prototypes et de petites séries.

L'offre de reprise englobe :

Les archives techniques et commerciales, les pièces de comptabilité, les registres, les factures et de manière générale, tous les documents nécessaires à l'exploitation de l'activité cédée, les droits de propriétés intellectuelle et industrielle, les marques, brevets, dessins, modèles et produits propres se rapportant à l'activité.

L'ensemble des matériels, objets mobiliers, les équipements informatiques, les outillages et agencements.

L'ensemble des activités est regroupé sur notre site de VOIRON. Une partie du personnel nous accompagne dans ce projet de reprise. Aussi c'est avec confiance que nous pouvons nous engager sur la poursuite des activités d'ALPHIS-ERE et le développement des prestations de SMEE.

Notre prochaine étape sera le développement de notre structure par l'embauche de nouveaux collaborateurs.

Nous avons repris un grand nombre d'outillage et de documents de production. Aussi n'hésitez pas à nous interroger sur des travaux réalisés par TELEPH ou ALPHIS-ERE.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Note : Sur demande vous pouvez obtenir l'ordonnance du tribunal de commerce

Tél : 0476657650
GSM : 0607510352
Mail : jean-pierre.ory@smee.fr

Jean pierre ORY